

Salaires

Année 2026

Exemption de base

Fédéral	16 452\$
Québec	18 952\$

Assurance-emploi (AE)

On cesse de déduire les primes : lorsque 40% des actions votantes émises sont détenues par l'employé.

Maximum annuel des gains cotisables	68 900,00\$
Taux du Québec	
employé	1,30%
employeur : cotisation de l'employé fois	1,4
Cotisation maximum de l'employé	895,70\$

Assurance parentale (RQAP)

Maximum annuel des gains cotisables	103 000,00\$
Taux	
employé	0,430%
employeur	0,602%
Cotisation maximum	
employé	442,90\$
employeur	620,06\$

Régie des rentes du Québec (RRQ)

	1 ^{er} plafond	2 ^e plafond
Maximum annuel des gains admissibles	74 600,00\$	85 000,00\$
Exemption générale	3 500,00\$	0,00\$
Maximum annuel des gains cotisables	71 100,00\$	85 000,00\$
Taux		
Employé	6,30%	4,00%
Employeur	6,30%	4,00%
Cotisation maximum de l'employé	4 479,30\$	416,00\$

Salaire assujetti le 1^{er} du mois suivant les 18 ans.

Fonds des services de santé (FSS)

Le taux de l'employeur est 1,65% des salaires bruts payés aux employés, incluant les avantages imposables (si la masse salariale est inférieure ou égale à 1 000 000\$).

Si la masse salariale est inférieure à 1 million de dollars et 50% de la masse salariale se rapporte à des activités du secteur primaire et manufacturier, le taux est 1,25%.

Salaire minimum

du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026

Taux général	16,10\$
Taux au salarié avec pourboire	12,90\$

Huit jours fériés

- Jour de l'an : 1^{er} janvier 2026
- Vendredi saint ou lundi de Pâques : 3 ou 6 avril 2026
- Journée nationale des patriotes : le lundi qui précède le 25 mai : 18 mai 2026
- St-Jean-Baptiste : 24 juin 2026
- Fête du Canada : 1^{er} juillet 2026
- Fête du Travail : le 1^{er} lundi de septembre : 7 septembre 2026
- Action de grâces : le 2^e lundi d'octobre : 12 octobre 2026
- Noël : 25 décembre 2026